



Définition

Peinture mate à base de résine siloxane en phase aqueuse pour système décoratif D2

Destination

- Maçonneries extérieures
- Enduits ciment ou bétons bruts
- Anciens fonds recouverts d'une peinture film mince

Qualités dominantes

- Aspect mat minéral
- Très respirant
- Effet hydrofuge renforcé : effet perlant

Caractéristiques générales

Classification AFNOR	: Famille I classe 10c (NF T 36-005)-liant silicone>40% sur liant sec.
Subjectiles	: Béton, enduits hydraulique à base ciment, anciennes peintures (film mince).
Liant	: Résine polysiloxane en phase aqueuse.
Pigment	: Dioxyde de titane.
Diluant	: Eau.
Extrait sec en poids	: 56 % ± 2.
Extrait sec en volume	: 36 % ± 3.
Masse volumique	: 1.48 ± 0,05 g/cm ³ .
Rendement en surface	: 7 à 9m ² /l.
Aspect du produit sec	: Mat.
Epaisseur de film sec	: Environ 50 micromètres.
C.O.V.	: Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/c) : 40 g/l. Ce produit contient au maximum 17 g/l de C.O.V.
Conservation	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.
Teintes	: Nuancier FACADES à l'aide des bases à teinter W=blanc, M et C.
Outils	: Brosse, rouleau polyamide texturé (12-16 mm) pistolet airless (gicleur 017 pression 120 bar).
Nettoyage des outils	: Eau.
Dilution	: Prêt à l'emploi 5-10% d'eau sur fonds très absorbant et/ ou structuré.





Temps de séchage à 23°C et 50 % H.R.	: Sec : 1 heure – Recouvrable : 12 heures.
Conditions d'application	: En travaux extérieurs, la température ne devra pas être inférieure à +5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative.
Sécurité	: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet www.quickfds.com (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

Anciennes peintures en mauvais état : décaper par tout moyen approprié.

Assainir à l'aide de **POLYFILLA PRO S700 SOLUTION** les supports présentant des micro-organismes. Laisser agir 24 heures minimum. Nettoyage et rinçage par lavage haute pression, et laisser sécher au moins 48 heures. En cas d'ancien revêtement fortement encrassé, prévoir au préalable une application de **POLYFILLA PRO S620 NETTOYANT FACADE**.

Réparer les enduits défectueux, crevasses, éclats, fers à béton apparents.

Pour le traitement des fissures, utiliser **UN MASTIC ACRYLIQUE COMPATIBLE SNJF CATEGORIE F 12.5 P**.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.





EXEMPLES

Systèmes E3V1W3A0 selon norme EN 1062-1 / T 34-722 (classe D2) :

- Sur fond brut, ancienne peinture film mince non farinante, R.S.E. en bon état :

- 1 couche de **LEVIS CRYLOXANE 10C** dilué à 10 % d'eau + 1 couche de **LEVIS CRYLOXANE 10C** non dilué.

- Sur ancienne peinture farinante ou sur support absorbant :

- 1 couche de **SAPTOFIX** ou **FIXACRYL OPAC** + 1 couche de **LEVIS CRYLOXANE 10C**.

CONSEILS UTILES

- Sur fond brut, l'application d'une couche supplémentaire de **LEVIS CRYLOXANE 10C**, bien que facultative (NF P 74-201/DTU 59-1), permet de renforcer davantage la durabilité du système.
- En rénovation, il est conseillé de prévoir l'application d'une couche supplémentaire de **LEVIS CRYLOXANE 10C** en cas de contraste important avec l'ancien fond.
- Ne pas appliquer **LEVIS CRYLOXANE 10C** sur ancien revêtement d'imperméabilité et RPE et sur tout support structuré et sur enduit au mortier de plâtre type Parisien. En cas de contraste très prononcé, l'application de 2 couches de finition reste conseillée

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 4 – Janvier 2017

